



Programme de résidence de recherche pour doctorants 2023

Guide de demande de candidature pour les doctorants inscrits dans une université non-affiliée

Tout candidat au doctorat d'une université non-canadienne et ne faisant pas partie de notre réseau affilié qui désire appliquer au Programme pour les doctorants du CCA doit remplir le [formulaire de demande officiel en ligne](#). La demande doit être rédigée en français ou en anglais. Toute demande reçue en ligne doit comporter l'ensemble des documents indiqués ci-dessous :

- **Résumé du projet de doctorat** (500 mots), incluant le(s) nom(s) du(des) superviseur(s)
- **Projet de recherche** (500 mots), indiquant quelles archives de la Collection CCA seront d'intérêt.
- **Curriculum vitae** indiquant la formation, l'expérience professionnelle, les distinctions et bourses, les compétences linguistiques ainsi que toute autre information pertinente.
- **Lettre de confirmation de l'école**, indiquant que l'institution du candidat soutient la candidature et couvrira sa part de la subvention
- **Lettre de soutien du superviseur**, indiquant à quelle étape de son doctorat se situe le candidat, ainsi que l'avantage de la recherche archivistique au CCA pour le candidat et sa thèse. Cette lettre doit directement être envoyée par le superviseur à l'adresse courriel studium@cca.qc.ca

Les formulaires de demande et l'ensemble des documents annexés doivent être envoyés via [le portail en ligne du CCA](#) au plus tard le **5 février 2023, à 23h59** (heure normale de l'est). Les candidatures envoyées par télécopie, par courrier électronique ou par la poste, à l'exception de lettre de soutien du superviseur par courriel, ne sont pas acceptées.

Notification de la décision : début mars 2023

Conditions de séjour et admissibilité

Tout étudiant inscrit aux programmes de doctorat en histoire et théorie de l'architecture, aménagement, communications, sciences sociales, sciences et technologie, études environnementales et études autochtones est admissible à ce programme, quelle que soit sa nationalité. La subvention de recherche allouée à chaque récipiendaire est une somme mensuelle de \$2,000-3,000 CAN afin de couvrir ses frais de voyage, de séjour et de logement pendant sa résidence à Montréal. L'institution du candidat devra couvrir 60% de la subvention et le CCA couvrira 40% de la subvention. L'institution du candidat facturera le CCA pour sa contribution à la subvention et versera la totalité de la subvention directement au candidat. La subvention ne peut être renouvelée.

Les résidences de quatre à six semaines au CCA doivent être effectuées entre mi-juin et août 2023. La participation au séminaire d'une semaine, intitulé « Outils d'aujourd'hui », est requise. Ce séminaire offre aux chercheurs de nouveaux concepts, outils et méthodes pour leurs propres recherches et se déroulera à l'été (dates exactes à confirmer).

Les candidats seront sélectionnés selon l'originalité et de la pertinence du projet de recherche qu'ils proposent, et de la manière dont il s'inscrit tant dans leur parcours doctoral que dans les principaux sujets d'études du CCA.

Pour information complémentaire, veuillez contacter : studium@cca.qc.ca